

Groupe écologiste EÉLV- Génération.s  
Bureau 309 – 310  
Hôtel du Conseil départemental  
2, rue Jacquemars Giélée – 59047 Lille cedex

À Lille, le 10/11/2021

## Communiqué de presse

Dispositif des Actions Intérêt Local (AIL) dans les cantons écologistes : transparence et jury citoyen !

**Depuis son arrivée au département du Nord, Groupe écologiste EÉLV- Génération.s a dénoncé le manque de transparence dans les conditions d’attribution des AIL. Après une proposition de mise en place d’un budget participatif départemental et par canton rejeté par la majorité, les élu.e.s du groupe écologiste font le choix de mettre en place un jury citoyen dans leurs cantons et de rendre publique la liste des bénéficiaires.**

Créé en 2012, le dispositif des Actions d’Intérêt Local (AIL) du Conseil départemental du Nord vise à financer des structures, projets ou actions couvrant des domaines diversifiés (secteur associatif généraliste, sportif, culturel, manifestations, actions ponctuelles ou fonctionnement général).

Le groupe écologiste a proposé lors de la session du Conseil départemental du 19 juillet 2021, de remplacer ce dispositif par la mise en place d’un budget participatif par canton.

Suite au rejet par l’Assemblée du Conseil Départemental, le groupe écologiste souhaite tout de même renforcer la transparence autour du dispositif des AIL, en présentant publiquement ces éléments d’information et ses critères de sélection.

Tandis que le choix des structures bénéficiaires se faisait jusqu’à présent à la discrétion des conseillers départementaux, le groupe écologiste s’engage à rendre public la liste des structures bénéficiaires de ces AIL sur les trois cantons de Lille-3, Lille-4 et Lille-5 et s’engage à mettre en place un jury citoyen par canton afin d’ouvrir le processus de sélection des structures bénéficiaires de ces AIL.

### Les AIL en quelques

#### Chiffres :

En 2021, l’enveloppe globale pour l’ensemble des cantons du Nord est fixée à 2 241 351 €.

=> Lille 3 : 61 064 €

=> Lille 4 : 59 543 €.

=> Lille 5 : 63 175 €

#### Critères d’attribution du groupe écologiste :

- participer à la transition écologique,
- et/ou à la justice sociale,
- et/ou au renouveau démocratique
- et/ou déposés par plusieurs structures dans une démarche coopérative.

Les élu.e.s du groupe écologiste EELV – Génération.s au Conseil départemental du Nord

Céline Scavennec et Simon Jamelin, conseillers départementaux du canton de Lille-3  
Stéphanie Bocquet et Laurent Perin, conseillers départementaux du canton de Lille-4  
Anne Mikolajczak et Maël Guiziou, conseillers départementaux du canton de Lille-5

Contact presse :

Marie Delattre : chargée de communication – m.delattre@lenord.fr - 03 59 73 55 68 - 06 68 94 45 52

Martin Besnier : collaborateur – martin.besnier@lenord.fr - 03 59 73 55 68 - 07 81 50 06 46